

Annonce transmise
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée
date d'émission : 10/05/2017 - 15:01

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université d'Artois, 9 rue du Temple B.P. 10665, 62030 Arras cedex

Correspondant : Mme Sylvie COILLIOT, courriel : marches.achats@univ-artois.fr, adresse internet : <http://www.univ-artois.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Objet du marché : Travaux de réfection et de mise aux normes accessibilité des voiries et accès extérieurs de l'IUT de Lens

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45454100

Code NUTS : FR302

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Les variantes administratives ne sont pas autorisées.

La visite du site est obligatoire (contact : M. Letombe au 03.21.60.37.78 ou 06.74.76.13.88)

Le délai d'exécution est de 9 semaines (période de préparation incluse).

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Une avance forfaitaire pourra être versée dans les conditions de l'article 110 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Il est prévu une retenue de garantie qui pourra être remplacée par une caution bancaire ou une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Ressources propres.

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique par virement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

• Critères de sélection des candidatures : Les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ne seront pas admises. Les candidatures qui ne contiennent pas le certificat de visite délivré et signé par le représentant de l'Université ne seront pas admises.

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

- les garanties et les capacités techniques et financières du candidat
- les capacités professionnelles

• Situation juridique - références requises : Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire et déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

• Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les moyens en personnel et en matériel du candidat, liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public et les certificats de qualité ou de capacité délivrés par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Commentaire sur les justifications : Les justifications sont précisées dans le règlement de consultation

Nombre de candidats :

• Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- La valeur financière (60 %)
- La valeur technique (30 %)
- La gestion des déchets (10 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 09 juin 2017 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2017-13

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 mai 2017

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=333361&orgAcronyme=f2h>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy St Hilaire CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy St Hilaire CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45, courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr